

A propos du livre «Jura, Jura bernois pendant la Première Guerre mondiale»...

Une exécution à la ferme du Canada (Montignez)

La famille Jolidon, qui tient la ferme du Canada pendant la Première Guerre mondiale, a ... enfants, Paul, Marie dite Maria, et Hélène nées à la fin des années 1890, et Suzanne née en 1908. Marie, et Hélène, jeunes filles, se trouvent sur la photo (p. 68)¹.

Maria, qui a commencé le Livre d'or, s'en occupe jusqu'en 1919-1920. Pour des raisons de mariage ou de travail, les trois aînés quittent la ferme après 1918. Suzanne, qui a épousé Marcel Moirandat en 1932, conserve le Livre d'or à la ferme du Canada jusqu'en 1973. A cette date, le couple s'installe à Charmoille, les trois volumes dans leurs cartons. Après quelques années, Suzanne se souvenant que deux d'entre eux appartenait à sa sœur Maria, remet le tout à sa nièce Irène Griener, à Porrentruy, qui en fera don au Musée de l'Hôtel-Dieu en 2013.

Jean-Louis Moirandat né en 1938, instituteur à la retraite à Charmoille, a vu et parcouru ce Livre d'or comme des albums de famille. Sa mère commentait à ses enfants les événements rapportés par les textes, les photos et les illustrations.

A propos de la photo «Un simulacre d'exécution à la ferme du Canada» (p. 161)

Le Livre d'or de la ferme du Canada contient une photo étrange et macabre, prise, semble-il, en août 1916 par des hommes de la 2^e section de la compagnie III/20. Un officier suisse, le bras droit tendu, donne l'ordre de feu à un peloton d'exécution suisse. Le condamné à grande barbe – un espion – les yeux bandés se tient bien droit, les bras derrière le dos. Il n'est pas attaché à un poteau. L'aumônier qui l'assiste brandit une croix de fortune, il ne porte pas d'ornement liturgique mais ce qui ressemble à une couverture militaire. Bizarre! D'autant que le général Wille, dans son *Rapport* sur le service actif 1914-1918, ne mentionne aucun cas de trahison et aucun militaire suisse fusillé, bien que le *Code pénal militaire* en vigueur prévoit la peine du mort.

Dans *Jura, Jura bernois pendant la Première Guerre mondiale*, les auteurs écrivent: «A la ferme du Canada, il s'agit donc d'un simulacre d'exécution, dont les motivations nous échappent. Pourquoi cette photo est-elle collée dans le Livre d'or? Cette mise en scène macabre a-t-elle un lien avec l'affaire des colonels qui ont livré des renseignements aux Empires centraux? En Suisse romande, beaucoup les considèrent comme des traîtres...

Jean-Louis Moirandat, qui a lu le livre, nous apprend que les soldats suisses en poste au Canada, arrêtent un citoyen de Lugnez, un de ces journaliers qui va de ferme en ferme donner un coup de main pour des verres de rouge ou de goutte, une couche à la grange et une soupe à la cuisine. Pour se distraire et pour montrer à ce citoyen qu'on ne vient traîner le long de la frontière, les militaires organisent la mise scène qui figure sur la photo. Le *canvolant* n'a plus dû prendre le chemin frontière pour venir boire un coup à l'auberge du Canada.

¹ Information fournie par Jean-Louis Moirandat.